

huitième article : Faire face aux dilemmes éthiques dans la gestion d'une paroisse de l'église catholique

Par : D. I. Houngue

Pages (pp.) 80-91.

Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) – Novembre 2022 – Volume 32 - Numéro 03

Le BRAB est en ligne (on line) sur le site web <http://www.slire.net> et peut être aussi consulté sur le site web de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) <http://www.inrab.org>

ISSN imprimé (print ISSN) : 1025-2355 et ISSN électronique (on line ISSN) : 1840-7099
Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin



Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

Direction Scientifique (DS) - Service Animation Scientifique (SAS)

01 BP 884 Recette Principale, Cotonou 01 - République du Bénin

Tél. : (+229) 21 30 02 64 ; E-mail : sp.inrab@inrab.org / inrabdg1@yahoo.fr / brabpisbinrab@gmail.com

La rédaction et la publication du bulletin de la recherche agronomique du Bénin (BRAB) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

01 B.P. 884 Recette Principale, Cotonou 01 - Tél. : (+229) 21 30 02 64

E-mail: brabpisbinrab@gmail.com - République du Bénin

Sommaire

Sommaire	i
Informations générales	ii
Indications aux auteurs	iii
Screening of virulent isolates of entomopathogenic fungi in the control of <i>Hymenia recurvalis</i> Fabricius and <i>Psara basalis</i> Walker on <i>Amaranthus cruentus</i> L. J. Toffa, Y. L. E. Loko, H. Bokossa, E. Dannon, D. Kpindou and M. Tamò	1
Effets des pratiques de Gestion Durable des Terres sur la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires dans un contexte d'adaptation aux variabilités et changements climatiques dans deux Communes du Nord-Bénin F. I. Akpo, K. Issaka, F. Tassou Zakari, F. O. Agani et J. A. Yabi	11
Perceptions et demande du conseil agricole au sein des exploitations cotonnières et non-cotonnières au Bénin D. V. Agbotridja, C. L. Hinnou, G. Maboudou-Alidou et A. Ahéhéhinou	23
Evaluation de la toxicité des extraits totaux aqueux des feuilles de <i>Bridelia ferruginea</i> Benth (Euphorbiaceae) chez le rat Wistar F. M. Adoukpe, T. M. C. Medehouenou, G. A. Hougbe, D. T. Allode, J. V. Aholoukpe, L. U. Béhanzin et L. S. Baba-Moussa	33
Activités antioxydante et antimicrobienne des feuilles de <i>Tectona grandis</i> Linn., utilisées pour le traitement de l'ulcère gastroduodéal au Bénin O. Koukoui, F. Cachon, A. Hougbe, N. Kinnou, L. Gbenou, S. Seton et J.-B. Amagbegnon	44
Impact du warrantage sur l'accès aux aliments des ménages des producteurs de maïs dans le Nord-Est du Bénin R. Moustafa, S. Kpenavoun Chogou et J. F. Nazeba	53
Complémentarité entre la gestion des biens matériels et économiques et la gestion du salut des âmes chez les chrétiens catholiques B. M. Some	73
Faire face aux dilemmes éthiques dans la gestion d'une paroisse de l'église catholique D. I. Houngue	80

Informations générales

Le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) édité par l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) est un organe de publication créé en mai 1991 pour offrir aux chercheurs béninois et étrangers un cadre pour la diffusion des résultats de leurs travaux de recherche. Il accepte des articles originaux de recherche et de synthèse, des contributions scientifiques, des articles de revue, des notes et fiches techniques, des études de cas, des résumés de thèse, des analyses bibliographiques, des revues de livres et des rapports de conférence relatifs à tous les domaines de l'agronomie et des sciences apparentées, ainsi qu'à toutes les disciplines du développement rural. La publication du Bulletin est assurée par un comité de rédaction et de publication appuyés par un conseil scientifique qui réceptionne les articles et décide de l'opportunité de leur parution. Ce comité de rédaction et de publication est appuyé par des comités de lecture qui sont chargés d'apprécier le contenu technique des articles et de faire des suggestions aux auteurs afin d'assurer un niveau scientifique adéquat aux articles. La composition du comité de lecture dépend du sujet abordé par l'article proposé. Rédigés en français ou en anglais, les articles doivent être assez informatifs avec un résumé présenté dans les deux langues, dans un style clair et concis. Une note d'indications aux auteurs est disponible dans chaque numéro et peut être obtenue sur demande adressée au secrétariat du BRAB. Pour recevoir la version électronique pdf du BRAB, il suffit de remplir la fiche d'abonnement et de l'envoyer au comité de rédaction avec les frais d'abonnement. La fiche d'abonnement peut être obtenue à la Direction Générale de l'INRAB, dans ses Centres de Recherches Agricoles ou à la page vii de tous les numéros. Le BRAB publie par an normalement deux (02) numéros en juin et décembre mais quelquefois quatre (04) numéros en mars, juin, septembre et décembre et aussi des numéros spéciaux mis en ligne sur le site web : <http://www.slire.net>. Un thesaurus spécifique dénommé « TropicAgrif » (Tropical Agriculture and Forestry) a été développé pour caractériser les articles parus dans le BRAB et servir d'autres revues africaines du même genre. Pour les auteurs, une contribution de cinquante mille (50.000) Francs CFA est demandée par article soumis et accepté pour publication. L'auteur principal reçoit la version électronique pdf du numéro du BRAB contenant son article.

Comité de Rédaction et de Publication du Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin - 01 BP 884 Recette
Principale - Cotonou 01 – Tél.: (+229) 21 30 02 64 - E-mail: brabpbinrab@gmail.com – République du Bénin

Éditeur : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

Comité de Rédaction et de Publication : -i- **Directeur de rédaction et de publication :** Directeur Général de l'INRAB ; -ii- **Rédacteur en chef :** Directeur Scientifique de l'INRAB ; -iii- **Secrétaire documentaliste :** Documentaliste archiviste de l'INRAB ; -iv- **Maquettiste :** Analyste programmeur de l'INRAB ; -v- **Opérateur de mise en ligne :** Dr Ir. Sètchéme Charles Bertrand POMALEGNI, Chargé de recherche ; -vi- **Membres :** Dr Ir. Guy A. MENSAH, Directeur de Recherche, Dr Ir. Angelo C. DJIHINTO, Maître de Recherche, Dr Ir. Rachida SIKIROU, Maître de Recherche et MSc. Ir. Gbènakpon A. Y. G. AMAGNIDE.

Conseil Scientifique : Membres du Conseil Scientifique de l'INRAB, Pr. Dr Ir. Brice A. SINSIN (Écologie, Foresterie, Faune, PFNL, Bénin), Pr. Dr Michel BOKO (Climatologie, Bénin), Pr. Dr Ir. Joseph D. HOUNHOUGAN (Sciences et biotechnologies alimentaires, Bénin), Pr. Dr Ir. Abdourahmane BALLA (Sciences et biotechnologies alimentaires, Niger), Pr. Dr Ir. Kakai Romain GLELE (Biométrie et Statistiques, Bénin), Pr. Dr Agathe FANTODJI (Biologie de la reproduction, Elevage des espèces gibier et non gibier, Côte d'Ivoire), Pr. Dr Ir. Jean T. C. CODJIA (Zootechnie, Zoologie, Faune, Bénin), Pr. Dr Ir. Euloge K. AGBOSSOU (Hydrologie, Bénin), Pr. Dr Sylvie M. HOUNZANGBE-ADOTE (Parasitologie, Physiologie, Bénin), Pr. Dr Ir. Jean C. GANGLO (Agro-Foresterie), Dr Ir. Guy A. MENSAH (Zootechnie, Faune, Elevage des espèces gibier et non gibier, Bénin), Pr. Dr Moussa BARAGÉ (Biotechnologies végétales, Niger), Pr. Dr Jeanne ZOUNDJIHEKPON (Génétique, Bénin), Pr. Dr Ir. Gauthier BIAOU (Économie, Bénin), Pr. Dr Ir. Roch MONGBO (Sociologie, Anthropologie, Bénin), Dr Ir. Gualbert GBEHOUNOU (Malherbologie, Protection des végétaux, Bénin), Dr Ir. Attanda Mouinou IGUE (Sciences du sol, Bénin), Dr DMV. Delphin O. KOUDANDE (Génétique, Sélection et Santé Animale, Bénin), Dr Ir. Aimé H. BOKONON-GANTA (Agronomie, Entomologie, Bénin), Pr. Dr Ir. Rigobert C. TOSSOU (Sociologie, Bénin), Dr Ir. Anne FLOQUET (Économie, Allemagne), Dr Ir. André KATARY (Entomologie, Bénin), Dr Ir. Hessou Anastase AZONTONDE (Sciences du sol, Bénin), Dr Ir. Claude ADANDEDJAN (Zootechnie, Pastoralisme, Agrostologie, Bénin), Dr Ir. Paul HOUSSOU (Technologies agro-alimentaires, Bénin), Dr Ir. Adolphe ADJANOHOUN (Agro-foresterie, Bénin), Dr Ir. Isidore T.GBEGO (Zootechnie, Bénin), Dr Ir. Françoise ASSOGBA-KOMLAN (Maraîchage, Sciences du sol, Bénin), Dr Ir. André B. BOYA (Pastoralisme, Agrostologie, Association Agriculture-Élevage), Dr Ousmane COULIBALY (Agro-économie, Mali), Pr. Dr Ir. Luc O.SINTONDJI (Hydrologie, Génie Rural, Bénin), Dr Ir. Vincent J. MAMA (Foresterie, SIG, Bénin)

Comité de lecture : Les évaluateurs (referees) sont des scientifiques choisis selon leurs domaines et spécialités.

Indications aux auteurs

Types de contributions et aspects généraux

Le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) accepte des articles scientifiques, des articles de synthèse, des résumés de thèse de doctorat, des analyses bibliographiques, des notes et des fiches techniques, des revues de livres, des rapports de conférences, d'ateliers et de séminaires, des articles originaux de recherche et de synthèse, puis des études de cas sur des aspects agronomiques et des sciences apparentées produits par des scientifiques béninois ou étrangers. La responsabilité du contenu des articles incombe entièrement à l'auteur et aux co-auteurs. Le BRAB publie par an normalement deux (02) numéros en juin et décembre mais quelquefois quatre (04) numéros en mars, juin, septembre et décembre et aussi des numéros spéciaux mis en ligne sur le site web : <http://www.slire.net>. Pour les auteurs, une contribution de cinquante mille (50.000) Francs CFA est demandée par article soumis et accepté pour publication. L'auteur principal reçoit la version électronique pdf du numéro du BRAB contenant son article.

Soumission de manuscrits

Les articles doivent être envoyés par voie électronique par une lettre de soumission (*covering letter*) au comité de rédaction et de publication du BRAB aux adresses électroniques suivantes : E-mail : brabpbinrab@gmail.com. Dans la lettre de soumission les auteurs doivent proposer l'auteur de correspondance ainsi que les noms et adresses (y compris les e-mails) de trois (03) experts de leur discipline ou domaine scientifique pour l'évaluation du manuscrit. Certes, le choix des évaluateurs (*referees*) revient au comité éditorial du Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin. Les manuscrits doivent être écrits en français ou en anglais, tapé/saisi sous Winword ou Word ou Word docx avec la police Arial taille 10 en interligne simple sur du papier A4 (21,0 cm x 29,7 cm). L'auteur doit fournir des fichiers électroniques des illustrations (tableaux, figures et photos) en dehors du texte. Les figures doivent être réalisées avec un logiciel pour les graphiques. Les données ayant servi à élaborer les figures seront également fournies. Les photos doivent être suffisamment contrastées. Les articles sont soumis par le comité de rédaction à des évaluateurs, spécialistes du domaine.

Sanction du plagiat et de l'autoplaiat dans tout article soumis au BRAB pour publication

De nombreuses définitions sont données au plagiat selon les diverses sources de documentations telles que « -i- Acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui. -ii- Consiste à copier les autres en reprenant les idées ou les résultats d'un autre chercheur sans le citer et à les publier en son nom propre. -iii- Copie frauduleuse d'une œuvre existante en partie ou dans sa totalité afin de se l'approprier sans accord préalable de l'auteur. -iv- Vol de la création originale. -v- Violation de la propriété intellectuelle d'autrui. » (<https://integrite.umontreal.ca/reglements/definitions-generales/>). Le Plagiat et l'Autoplaiat sont à bannir dans les écrits scientifiques. Par conséquent, tout article soumis pour sa publication dans le BRAB doit être préalablement soumis à une analyse de plagiat, en s'appuyant sur quelques plateformes de détection de plagiat. Le **plagiat constaté dans tout article** sera sanctionné par un retour de l'article accompagné du **rapport de vérification du plagiat par un logiciel antiplagiat** à l'auteur de correspondance pour sa correction avec **un taux de tolérance de plagiat ou de similitude inférieur ou égal à sept pour cent (07%)**.

Respecter de certaines normes d'édition et règles de présentation et d'écriture

Pour qu'un article soit accepté par le comité de rédaction, il doit respecter certaines normes d'édition et règles de présentation et d'écriture. Ne pas oublier que les trois (3) **qualités fondamentales d'un article scientifique** sont la **précision** (supprimer les adjectifs et adverbes creux), la **clarté** (phrases courtes, mots simples, répétition des mots à éviter, phrases actives, ordre logique) et la **brièveté** (supprimer les expressions creuses). **Le temps des verbes doit être respecté**. En effet, tout ce qui est expérimental et non vérifié est rédigé au passé (passé composé et imparfait) de l'indicatif, notamment les parties *Méthodologie (Matériels et méthodes)* et *Résultats*. Tandis que tout ce qui est admis donc vérifié est rédigé au présent de l'indicatif, notamment les parties *Introduction*, avec la citation de résultats vérifiés, *Discussion* et *Conclusion*. Toutefois, en cas de doute, rédigez au passé. Pour en savoir plus sur la méthodologie de rédaction d'un article, prière consulter le document suivant : **Assogbadjo A. E., Aïhou K., Youssou A. K. I., Fovet-Rabot C., Mensah G. A., 2011. L'écriture scientifique au Bénin. Guide contextualisé de formation. Cotonou, INRAB, 60 p. ISBN : 978-99919-857-9-4 – INRAB 2011. Dépôt légal n° 5372 du 26 septembre 2011, 3^{ème} trimestre 2011. Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin.**

Titre

Dans le titre se retrouve l'information principale de l'article et l'objet principal de la recherche. Le titre doit contenir 6 à 10 mots (22 mots au maximum) en position forte, décrivant le contenu de l'article, assez informatifs, descriptifs, précis et concis. Un bon titre doit donner le meilleur aperçu possible de l'article en un minimum de mots. Il comporte les mots de l'index *Medicus*. Le titre est un message-réponse aux 5 W [what (quoi ?), who (qui ?), why (pourquoi ?), when (quand ?), where (où ?)] & 1 H [how (comment ?)]. Il est recommandé d'utiliser des sous-titres courts et expressifs pour subdiviser les sections longues du texte mais écrits en minuscules, sauf la première lettre et non soulignés. Toutefois, il faut éviter de multiplier les sous-titres. Le titre doit être traduit dans la seconde langue donc écrit dans les deux langues français et anglais.

Auteur et Co-auteurs

Les initiales des prénoms en majuscules séparées par des points et le nom avec 1^{ère} lettre écrite en majuscule de tous les auteurs (auteur & co-auteurs), sont écrits sous le titre de l'article. Immédiatement, suivent les titres académiques (Pr., Dr, MSc., MPhil. et/ou Ir.), les prénoms écrits en minuscules et le nom écrit en majuscule, puis les adresses complètes (structure, BP, e-mail, Tél. et pays) de tous les auteurs. Il ne faut retenir que les noms des membres de l'équipe ayant effectivement participé au programme de recherche et à la rédaction de l'article.

Résumé

Un bref résumé dans la langue de l'article est précédé d'un résumé détaillé dans la seconde langue (français ou anglais selon le cas) et le titre sera traduit dans cette seconde langue. Le résumé est une compression en volume plus réduit de l'ensemble des idées développées dans un document, etc. Il contient l'essentiel en un seul paragraphe de 200 à 350 mots. Le résumé contient une **Introduction** (contexte, Objectif, etc.) rédigée avec 20% des mots, la **Méthodologie** (type d'étude, échantillonnage, variables et outils statistiques) rédigée avec 20% des mots, les **Résultats obtenus et leur courte discussion** (résultats importants et nouveaux pour la science), rédigée avec 50% des mots et une **Conclusion** (implications de l'étude en termes de généralisation et de perspectives de recherches) rédigée avec 10% des mots.

Mots-clés

Les 3 à 5 mots et/ou groupes de mots clés les plus descriptifs de l'article suivent chaque résumé et comportent le pays (la région), la problématique ou l'espèce étudiée, la discipline ou le domaine spécifique, la méthodologie, les résultats et les perspectives de recherche. Il est conseillé de choisir d'autres mots/groupes de mots autres que ceux contenus dans le titre.

Texte

Le texte doit être rédigé dans un langage simple et compréhensible. L'article est structuré selon la discipline scientifique et la thématique en utilisant l'un des plans suivants avec les Remerciements (si nécessaire) et Références bibliographiques : *IMReD* (Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion/Résultats et Conclusion) ; *ILPIA* (Introduction, Littérature, Problème, Implication, Avenir) ; *OPERA* (Observation, Problème, Expérimentation, Résultats, Action) ; *SOSRA* (Situation, Observation, Sentiments, opinion, Réflexion, Action) ; *ESPRIT/SPRIT* [Entrée en matière (introduction), Situation du problème, Problème précis, Résolution, Information appliquée ou détaillée, Terminaison (conclusion)] ; *APPROACH* (Annonce, Problématique (perutable avec Présentation), Présentation, Réactions, Opinions, Actions, Conclusions, Horizons) ; etc.

Introduction

L'introduction c'est pour persuader le lecteur de l'importance du thème et de la justification des objectifs de recherche. Elle motive et justifie la recherche en apportant le background nécessaire, en expliquant la rationalité de l'étude et en exposant clairement l'objectif et les approches. Elle fait le point des recherches antérieures sur le sujet avec des citations et références pertinentes. Elle pose clairement la problématique avec des citations scientifiques les plus récentes et les plus pertinentes, l'hypothèse de travail, l'approche générale suivie, le principe méthodologique choisi. L'introduction annonce le(s) objectif(s) du travail ou les principaux résultats. Elle doit avoir la forme d'un entonnoir (du général au spécifique).

Matériels et méthodes

Il faut présenter si possible selon la discipline le **milieu d'étude** ou **cadre de l'étude** et indiquer le lien entre le milieu physique et le thème. **La méthodologie d'étude** permet de baliser la discussion sur les résultats en renseignant sur la validité des réponses apportées par l'étude aux questions formulées en introduction. Il faut énoncer les méthodes sans grands détails et faire un extrait des principales utilisées. L'importance est de décrire les protocoles expérimentaux et le matériel utilisé, et de préciser la taille de l'échantillon, le dispositif expérimental, les logiciels utilisés et les analyses statistiques effectuées. Il faut donner toutes les informations permettant d'évaluer, voire de répéter l'essai, les calculs et les observations. Pour le matériel, seront indiquées toutes les caractéristiques scientifiques comme le genre, l'espèce, la variété, la classe des sols, etc., ainsi que la provenance, les quantités, le mode de préparation, etc. Pour les méthodes, on indiquera le nom des dispositifs expérimentaux et des analyses statistiques si elles sont bien connues. Les techniques peu répandues ou nouvelles doivent être décrites ou bien on en précisera les références bibliographiques. Toute modification par rapport aux protocoles courants sera naturellement indiquée.

Résultats

Le texte, les tableaux et les figures doivent être complémentaires et non répétitifs. Les tableaux présenteront un ensemble de valeurs numériques, les figures illustrent une tendance et le texte met en évidence les données les plus significatives, les valeurs optimales, moyennes ou négatives, les corrélations, etc. On fera mention, si nécessaire, des sources d'erreur. La règle fondamentale ou règle cardinale du témoignage scientifique suivie dans la présentation des résultats est de donner tous les faits se rapportant à la question de recherche concordant ou non avec le point de vue du scientifique et d'indiquer les relations imprévues pouvant faire de l'article un sujet plus original que l'hypothèse initiale. Il ne faut jamais entremêler des descriptions méthodologiques ou des interprétations avec les résultats. Il faut indiquer toujours le niveau de signification statistique de tout résultat. Tous les aspects de l'interprétation doivent être présents. Pour l'interprétation des résultats il faut tirer les conclusions propres après l'analyse des résultats. Les résultats négatifs sont aussi intéressants en recherche que les résultats positifs. Il faut confirmer ou infirmer ici les hypothèses de recherches.

Discussion

C'est l'établissement d'un pont entre l'interprétation des résultats et les travaux antérieurs. C'est la recherche de biais. C'est l'intégration des nouvelles connaissances tant théoriques que pratiques dans le domaine étudié et la différence de celles déjà existantes. Il faut éviter le piège de mettre trop en évidence les travaux antérieurs par rapport aux résultats propres. Les résultats obtenus doivent être interprétés en fonction des éléments indiqués en introduction (hypothèses posées, résultats des recherches antérieures, objectifs). Il faut discuter ses propres résultats et les comparer à des résultats de la littérature scientifique. En d'autres termes c'est de faire les relations avec les travaux antérieurs. Il est nécessaire de dégager les implications théoriques et pratiques, puis d'identifier les besoins futurs de recherche. Au besoin, résultats et discussion peuvent aller de pair.

Résultats et Discussion

En optant pour **résultats et discussions** alors les deux vont de pair au fur et à mesure. Ainsi, il faut la discussion après la présentation et l'interprétation de chaque résultat. Tous les aspects de l'interprétation, du commentaire et de la discussion des résultats doivent être présents. Avec l'expérience, on y parvient assez aisément.

Conclusion

Il faut une bonne et concise conclusion étendant les implications de l'étude et/ou les suggestions. Une conclusion fait ressortir de manière précise et succincte les faits saillants et les principaux résultats de l'article sans citation bibliographique. La conclusion fait la synthèse de l'interprétation scientifique et de l'apport original dans le champ scientifique concerné. Elle fait l'état des limites et des faiblesses de l'étude (et non celles de l'instrumentation mentionnées dans la section de méthodologie). Elle suggère d'autres avenues et études permettant d'étendre les résultats ou d'avoir des applications intéressantes ou d'obtenir de meilleurs résultats.

Références bibliographiques

La norme Harvard et la norme Vancouver sont les deux normes internationales qui existent et régulièrement mises à jour. Il ne faut pas mélanger les normes de présentation des références bibliographiques. En ce qui concerne le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB), c'est la norme Harvard qui a été choisie. Les auteurs sont responsables de l'orthographe des noms cités

dans les références bibliographiques. Dans le texte, les publications doivent être citées de la manière suivante : Sinsin (2020) ou Sinsin et Assogbadjo (2020) ou Sinsin *et al.* (2007). Sachez que « *et al.* » est mis pour *et alteri* qui signifie et autres. Il faut s'assurer que les références mentionnées dans le texte sont toutes reportées par ordre alphabétique dans la liste des références bibliographiques. Somme toute dans le BRAB, selon les ouvrages ou publications, les références sont présentées dans la liste des références bibliographiques de la manière suivante :

Pour les revues scientifiques :

- ✓ **Pour un seul auteur** : Yakubu, A., 2013: Characterisation of the local Muscovy duck in Nigeria and its potential for egg and meat production. *World's Poultry Science Journal*, 69(4): 931-938. DOI: <https://doi.org/10.1017/S0043933913000937>
- ✓ **Pour deux auteurs** : Tomasz, K., Juliusz, M. K., 2004: Comparison of physical and qualitative traits of meat of two Polish conservative flocks of ducks. *Arch. Tierz., Dummerstorf*, 47(4): 367-375.
- ✓ **A partir de trois auteurs** : Vissoh, P. V., R. C. Tossou, H. Dedehouanou, H. Guibert, O. C. Codjia, S. D. Vodouhe, E. K. Agbossou, 2012 : Perceptions et stratégies d'adaptation aux changements climatiques : le cas des communes d'Adjohoun et de Dangbo au Sud-Est Bénin. *Les Cahiers d'Outre-Mer N° 260*, 479-492.

Pour les organismes et institutions :

- ✓ FAO, 2017. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017 : Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire. Rome, FAO. 144 p.
- ✓ INSAE (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique), 2015 : Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4): Résultats définitifs. Direction des Etudes Démographiques, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, Cotonou, Bénin, 33 p.

Pour les contributions dans les livres :

- ✓ Whithon, B.A., Potts, M., 1982: Marine littoral: 515-542. *In*: Carr, N.G., Whithon, B.A., (eds), *The biology of cyanobacteria*. Oxford, Blackwell.
- ✓ Annerose, D., Cornaire, B., 1994 : Approche physiologique de l'adaptation à la sécheresse des espèces cultivées pour l'amélioration de la production en zones sèches: 137-150. *In* : Reyniers, F.N., Netoyo L. (eds.). *Bilan hydrique agricole et sécheresse en Afrique tropicale*. Ed. John Libbey Eurotext. Paris.

Pour les livres :

- ✓ Zryd, J.P., 1988: Cultures des cellules, tissus et organes végétaux. Fondements théoriques et utilisations pratiques. Presses Polytechniques Romandes, Lausanne, Suisse.
- ✓ Stuart, S.N., R.J. Adams, M.D. Jenkins, 1990: Biodiversity in sub-Saharan Africa and its islands. IUCN–The World Conservation Union, Gland, Switzerland.

Pour les communications :

- ✓ Vierada Silva, J.B., A.W. Naylor, P.J. Kramer, 1974: Some ultrastructural and enzymatic effects of water stress in cotton (*Gossypium hirsutum* L.) leaves. *Proceedings of Nat. Acad. Sc. USA*, 3243-3247.
- ✓ Lamachere, J.M., 1991 : Aptitude du ruissellement et de l'infiltration d'un sol sableux fin après sarclage. Actes de l'Atelier sur Soil water balance in the Sudano-Sahelian Zone. Niamey, Niger, IAHS n° 199, 109-119.

Pour les abstracts :

- ✓ Takaiwa, F., Tnifuji, S., 1979: RNA synthesis in embryo axes of germination pea seeds. *Plant Cell Physiology abstracts*, 1980, 4533.

Thèse ou mémoire :

- ✓ Valero, M., 1987: Système de reproduction et fonctionnement des populations chez deux espèces de légumineuses du genre *Lathyrus*. PhD. Université des Sciences et Techniques, Lille, France, 310 p.

Pour les sites web : <http://www.iucnredlist.org>, consulté le 06/07/2007 à 18 h.

Equations et formules

Les équations sont centrées, sur une seule ligne si possible. Si on s'y réfère dans le texte, un numéro d'identification est placé, entre crochets, à la fin de la ligne. Les fractions seront présentées sous la forme « 7/25 » ou « (a+b)/c ».

Unités et conversion

Seules les unités de mesure, les symboles et équations usuels du système international (SI) comme expliqués au chapitre 23 du Mémento de l'Agronome, seront acceptés.

Abréviations

Les abréviations internationales sont acceptées (OMS, DDT, etc.). Le développé des sigles des organisations devra être complet à la première citation avec le sigle en majuscule et entre parenthèses (FAO, RFA, IITA). Eviter les sigles reconnus localement et inconnus de la communauté scientifique. Citer complètement les organismes locaux.

Nomenclature de pesticides, des noms d'espèces végétales et animales

Les noms commerciaux seront écrits en lettres capitales, mais la première fois, ils doivent être suivis par le(s) nom(s) communs(s) des matières actives, tel que acceptés par « International Organization for Standardization (ISO) ». En l'absence du nom ISO, le nom chimique complet devra être donné. Dans la page de la première mention, la société d'origine peut être indiquée par une note en bas de la page, p.e. PALUDRINE (Proguanil). Les noms d'espèces animales et végétales seront indiqués en latin (genre, espèce) en italique, complètement à la première occurrence, puis en abrégé (exemple : *Oryza sativa* = *O. sativa*). Les auteurs des noms scientifiques seront cités seulement la première fois que l'on écrira ce nom scientifique dans le texte.

Tableaux, figures et illustrations

Chaque tableau (avec les colonnes rendus invisibles mais seules la première ligne et la dernière ligne sont visibles) ou figure doit avoir un titre. Les titres des tableaux seront écrits en haut de chaque tableau et ceux des figures/photographies seront écrits en bas des illustrations. Les légendes seront écrites directement sous les tableaux et autres illustrations. En ce qui concerne les illustrations (tableaux, figures et photos) seules les versions électroniques bien lisibles et claires, puis mises en extension jpeg avec haute résolution seront acceptées. Seules les illustrations dessinées à l'ordinateur et/ou scannées, puis les photographies en extension jpeg et de bonne qualité donc de haute résolution sont acceptées.

Les places des tableaux et figures dans le texte seront indiquées dans un cadre sur la marge. Les tableaux sont numérotés, appelés et commentés dans un ordre chronologique dans le texte. Ils présentent des données synthétiques. Les tableaux de données de base ne conviennent pas. Les figures doivent montrer à la lecture visuelle suffisamment d'informations compréhensibles sans recours au texte. Les figures sont en Excell, Havard, Lotus ou autre logiciel pour graphique sans grisés et sans relief. Il faudra fournir les données correspondant aux figures afin de pouvoir les reconstruire si c'est nécessaire.

Faire face aux dilemmes éthiques dans la gestion d'une paroisse de l'église catholique

D. I. Houngue¹

¹Dr Djidjoho Isaac HOUNGUE, Unité Universitaire Cotonou, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, 04 BP 928 Cotonou, E-mail : houngueisaac@yahoo.fr, Tél. : (+229)66371477, République du Bénin

Résumé

Les prêtres puisent dans la doctrine sociale de l'Eglise des ressources éthiques sur lesquelles ils s'appuient pour manager sans heurt les fidèles qui s'engagent à collaborer avec eux. L'objectif de la recherche était de répondre à quelques dilemmes éthiques rencontrés par les prêtres à l'aune de leur application de la doctrine sociale de l'Eglise en contexte de gestion d'une paroisse. La question des dilemmes éthiques en entreprises est amplement débattue dans la littérature. Toutefois, les communautés micro sociales comme la paroisse ne sont souvent pas prises en compte dans le débat. Les enquêtes menées auprès de 30 prêtres au Bénin, 20 prêtres et 20 laïcs en France à l'aide de deux guides d'entretien ont révélé que les prêtres affrontaient des situations qui mettent à mal leur prestance morale et éthique. Les résultats des investigations ont montré que quelle que soit la bonne volonté du manager pour appliquer les règles et lois organisationnelles, beaucoup d'autres facteurs venaient éprouver leur mission du point de vue éthique. Par conséquent, aucune responsabilité organisationnelle, fût-elle religieuse, n'était épargnée par des écueils éthiques. Enfin, à l'instar de l'entreprise dont le succès dépend de sa survie, l'Eglise aussi peut devoir sa survie au succès de ses fidèles et de ses prêtres grâce à leurs efforts permanents en matière éthique.

Mots clés : Management religieux, doctrine sociale, responsabilité organisationnelle, Laïc

Dealing with ethical dilemmas in parish management

Abstract

Priests draw on the social doctrine of the Church for ethical resources on which they relate to smoothly manage the faithful who undertakes to collaborate with them. The objective of the research was to answer some ethical dilemmas met by the priests in the light of their application of the social doctrine of the Church in the context of the management of a parish. The question of ethical dilemmas in companies is widely debated in the literature; but micro-social communities like the parish are often not taken into account in the debate. Surveys of 30 priests in Benin, 20 priests and 20 lay people in France using two interview guides reveal that priests face situations that undermine their moral and ethical presence. The results showed that whatever the good will of the manager to apply the rules and organizational laws, many other factors came to test their mission from the ethical point of view. Therefore no organizational responsibility, even religious, was spared from ethical pitfalls. Finally, like the company whose success depends on its survival, the Church too can owe its survival to the success of its faithful and its priests thanks to their permanent efforts in ethical matters.

Key words: Religious leadership, Social doctrine, Organizational responsibility, Secularism

Introduction

Si l'éthique ne dit pas tout de l'existence, elle concerne bien la totalité de celle-ci (Margron, 2008). La question éthique dans les organisations est amplement débattue (Pariente-Butterlin, 2012). Murillo *et al.* (2006) et Le Borgne-Larivière *et al.* (2009) insistent sur l'importance des valeurs personnelles des dirigeants dans la mise en œuvre des valeurs au sein de l'organisation. Robinson *et al.* (2007) traitent de la manière dont les entrepreneurs abordent la résolution des dilemmes éthiques. Les décisions entrepreneuriales contiennent bien des considérations éthiques (Le Borgne-Larivière *et al.*, 2009). D'après Maclagan (2003) la reconnaissance du dilemme et ses modes de résolution forment un processus non linéaire qui nécessite des compétences non cognitives particulières comme l'imagination et les savoir-faire interpersonnels. Bowie et Dunfee (2002) proposent une catégorisation des dilemmes par rapport à des considérations morales et au regard de normes universelles ou généralement reconnues au sein d'une communauté. Si la question des dilemmes éthiques en entreprises a retenu l'attention de nombreux auteurs tels que Carnevale (2003), Cornwall *et al.* (2003), Nollet *et al.* (2007) et Avram *et al.* (2008), les communautés micro sociales comme la paroisse ne sont souvent pas prises en compte.

Et pourtant en paroisse lieu de rayonnement spirituel, le paysage le plus visible du catholicisme (De Bremond D'Ars, 2006), les prêtres s'emploient au respect des normes éthiques dans leur gestion des hommes. Ils s'appuient sur la doctrine sociale de l'Eglise qui se présente comme un vivier des recommandations éthiques pour le fonctionnement des paroisses (Conseil Pontifical Justice et Paix, 2005). A l'instar de Chrisman *et al.* (1998) qui ont mesuré le succès en termes de survie de l'entreprise, la paroisse aussi peut devoir sa survie au succès de ses fidèles et de ses prêtres en matière éthique.

Toute la communauté ecclésiale – prêtres, religieux et laïcs – concourt à constituer la doctrine sociale, selon la diversité des devoirs, des charismes et des ministères en son sein (Conseil Pontifical « Justice et Paix, 2005). Les prêtres y puisent des ressources éthiques sur lesquelles ils s'appuient pour manager sans heurt les fidèles qui s'engagent à collaborer avec eux. La doctrine sociale de l'Eglise constitue donc un socle incontournable qui s'impose aux prêtres compte tenu de leur appartenance au clergé. Si l'obéissance à la hiérarchie compte comme un atout pour la solidité de l'Eglise, force est de constater que sur le terrain paroissial le prêtre se retrouve en butte à des réalités qui défient l'éthique ecclésiale. Les Eglises sont des groupes humains et, comme tous les groupes humains, elles sont traversées par des conflits internes (Blanc, 2018). Ainsi face à toutes les pressions sociales, économiques, politiques, culturelles, ethniques, etc. le prêtre affronte une situation complexe.

Les crises de moralité que connaît l'Eglise impactent la prestance sociale du prêtre. Devant la rencontre des cultures sur les paroisses le prêtre est confronté à des frustrations et des déceptions. La gestion économique des paroisses à l'ère de la mondialisation impose beaucoup d'exigences que les prêtres et les laïcs sont contraints de respecter. Avram et Kühne (2008) insistent sur la nécessité d'une réponse efficace de l'entreprise aux attentes légales, éthiques, sociales et environnementales des parties prenantes. Beaucoup d'adaptations modernes s'imposent aux prêtres pour la gestion des paroisses pendant qu'en campagne comme en ville tout respire la modernité.

La place et le rôle des laïcs dans l'Eglise continue de soulever des questionnements. Sont-ils des exécutants soumis et dociles, ou des acteurs avec une autonomie de décision ? L'Eglise catholique est à la peine, et le sexisme ambiant aggrave le problème. Les femmes sont sans doute plus nombreuses que les hommes, mais elles sont exclues des sphères dirigeantes (Blanc, 2018). Le débat interne au sein de l'Eglise sur les questions d'éthique est en fait ce qui peut contribuer à rendre ses positions plus crédibles (Thomasset, 2016). En définitive, « la majorité des situations qui font appel à l'éthique dans la réalité quotidienne des entreprises sont de la nature d'un dilemme » (Girard, 2007).

Le but de notre recherche est de répondre à ces dilemmes éthiques en répondant à la question suivante : *Comment les prêtres font face aux interpellations éthiques dans l'application de la doctrine sociale de l'Eglise dans leur mission paroissiale ?* Afin de répondre à cette question, nous avons présenté quelques pistes où les dilemmes éthiques s'avèrent remarquables et critiques en paroisse. Les réflexions des auteurs sur ces dilemmes constituent la quintessence de notre travail. D'ailleurs, pour Pariente-Butterlin (2012), un dilemme éthique est un cas difficile auquel un sujet doit se confronter pour résoudre une difficulté qu'il rencontre dans sa vie.

Description des lieux potentiels de dilemmes éthiques dans le ministère des prêtres : Synthèse bibliographique

Cadre théorique

Ethique dans les rapports entre prêtres et laïcs

Dans une Eglise, les laïcs constituent les fidèles, ou la « base », et ils sont encadrés par une minorité de clercs (Blanc, 2018). Le complexe de supériorité semble encore enraciné dans les habitudes de certains prêtres, tout comme beaucoup de fidèles s'enlisent dans le complexe d'infériorité. Le rapport prêtres-laïcs, dans une conjoncture qui n'est plus celle des années 1962-1965, se cherche depuis quelques années à travers une grande diversité d'expériences. On ne peut nier que la raréfaction des prêtres, au cours des dernières décennies, ait créé des situations où le tâtonnement l'emporte sur les solutions claires (Pietri, 2003). Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique Corps dont la construction a été confiée à tous » (Concile Vatican 2, *Presbyterorum ordinis* - n° 9, 1965). Si différence il y a, c'est uniquement celle qu'introduit une fonction, c'est-à-dire la fonction de ceux qui ont reçu une ordination (Pietri, 2003). L'intention de Paul VI (1972), était parfaitement claire : « Des ministères peuvent être confiés à des laïcs, de telle sorte qu'ils ne soient plus réservés aux candidats au sacrement de l'Ordre. » A la lecture de Jalons pour une théologie du laïc du théologien Congar (1953), il est manifeste que le but est d'en finir avec l'infériorisation des laïcs et d'accréditer une définition positive de leur statut. Reste l'immense question des moyens à mettre en œuvre pour qu'émerge l'éthique dans les relations entre prêtres et laïcs.

Toujours et partout, il faut préférer les moyens du dialogue, du débat, des médiations sociales (Valadier, 2002). Toutefois, qu'en est-il lorsque celles-ci sont épuisées, impossibles à appliquer, ou que le conflit est engagé ? Ici, l'éthique ne peut se substituer à la décision qui relève de la sagesse pratique (Valadier, 2002). Selon toute évidence, quelle que soit la société dans laquelle il vit, l'homme ne peut jamais être pleinement « moral » : il y a toujours un décalage, voire une opposition, entre la Morale et les Mœurs, entre le devoir être et l'être (Prades, 2014). Le défi de la relation pastorale à l'heure actuelle est et demeure, comme aux premiers temps de l'accompagnement spirituel, le défi d'un art – thérapeutique, en quelque sorte qui s'appuie sur ce que l'on peut nommer, en effet, une écoute totalement compréhensive, bienveillante et sans jugement (Lemoine, 2005). C'est cela que Joyce Mc Dougall (1996) appelle une éthique de la compréhension : parler pour être entendu et ainsi se comprendre.

Ethique chrétienne et modernité

La modernité apparaît comme un concept synthétisant les profondes évolutions qui ont marqué les sociétés occidentales particulièrement dans les XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Des évolutions qui se sont déployées dans différents domaines. Les rapports entre religion et modernité ont en effet été difficiles, voire très conflictuels (Willaime, 2014). C'est le même homme laïc qui est en même temps fidèle et citoyen ; il doit se diriger selon le christianisme dans les deux ordres (Madelin, 2003). Dans nos sociétés, les chrétiens, et en particulier les éthiciens, sont invités à être des « passeurs » entre les différentes cultures. Comme le disait déjà Niebhor (2001), nous sommes obligés de vivre dans au moins deux cultures, celles du monde et celle de l'Évangile. Le prêtre en paroisse accueille les fidèles provenant de la modernité. Les laïcs exercent leur sacerdoce, participent à la mission du Christ et de l'Église, aussi bien dans le monde que dans l'Église, aussi bien dans l'ordre temporel que spirituel. C'est toujours délicat d'assurer à la fois et la liberté d'option des laïcs et la responsabilité de la hiérarchie dans ces options (Rouquette, 2003). C'est, en effet, l'une des grandes tensions qui caractérisent le catholicisme d'aujourd'hui (Madelin, 2003). On rediscute, avec des degrés plus ou moins forts de conflictualité, de la place et du rôle du religieux et des délimitations entre le public et le privé.

Le religieux est en débat, notamment lorsqu'il s'implique dans des débats sociétaux tels que celui qu'a connu la France avec les discussions et polémiques sur le mariage entre personnes de même sexe, dénommé « mariage pour tous » (Willaime, 2014). La sexualité est devenue, ces dernières années, la pierre d'achoppement des positions et oppositions catholiques. Certaines interventions pontificales peuvent sembler parfois d'un autre temps. Les débats sur la sexualité éclairent la complexité des relations de l'Église avec la culture contemporaine (Margron, 2008). Avec les nouvelles lois sur des questions comme le mariage homosexuel et l'adoption, les recherches sur l'embryon, les mères porteuses et même sur les questions du genre, aujourd'hui l'atmosphère publique est certainement marquée par une variété de positions éthiques et de visions du monde contradictoires (Thomasset, 2016). Les prêtres sont confrontés là à des dilemmes de taille, car par ailleurs les mêmes fidèles disposent de leur liberté sur toutes ces questions, et ce en dépit des prescriptions de la doctrine sociale de l'Église. Accompagner les personnes, et non pas les juger ; telle est la position du pape François qui s'inscrit dans une longue tradition théologique et spirituelle (Greiner, 2016). La situation actuelle où l'État est désacralisé et où s'installe le règne de la société civile, cette situation offre pour les Églises, pour les autorités spirituelles en général, plus largement encore pour les gens parlant au nom d'une conviction religieuse ou morale, de se faire entendre dans le débat public et d'y bénéficier d'une attention, d'une écoute dont ils n'auraient certes pas joui voici peu (Gauchet, 2000).

Aussi des solutions jugées modernes sont-elles proposées pour gérer des situations auxquelles les peuples sont confrontés. Ainsi, Benoît XVI (2009) dans son encyclique *Caritas in Veritate* au numéro 65 a expliqué que pour construire la paix il fallait combattre la pauvreté. Ce souci reste présent dans sa dernière encyclique, quand il parle de "ces temps où les problèmes financiers peuvent devenir dramatiques pour les couches les plus vulnérables de la population qu'il faut protéger contre les risques du prêt usuraire ou du désespoir". Tout naturellement, il se réfère à la micro finance et au microcrédit. Les prêtres sont appelés à adapter les questions de la doctrine sociale de l'Église à la réalité des temps modernes. Car les problèmes ont changé depuis la fin du XIXème siècle. Les temps ont changé, mais l'Église reste soucieuse de l'inégalité croissante entre les riches et les pauvres, y compris dans les pays les plus développés. L'encyclique de Benoît XVI s'inscrit parfaitement dans cette évolution. C'est toujours la même doctrine sociale, mais deux choses ont changé. Le premier changement est que cette encyclique n'est pas que sociale. Elle est aussi théologique, philosophique, voire anthropologique. Le second changement, plus naturel celui-là, concerne l'adaptation de l'encyclique à l'actualité (Lelart, 2010). Par exemple la nouvelle finalité de la micro finance est prise en compte par l'Église d'après l'encyclique de Benoît XVI. « Caritas in Veritate » s'adresse à tous les hommes de bonne volonté auxquels elle propose une synthèse des problèmes actuels de nos économies en faisant une véritable "lecture enveloppante de la société" (Gomez, 2009).

L'éthique chrétienne en crise ?

Il existe un lien extrêmement serré entre foi chrétienne et vie morale au point que le Christianisme peut être considéré comme la religion éthique par excellence. Le Christianisme est fondamentalement, irréductiblement une religion éthique (Gagey, 2016). Mais aujourd'hui force est de constater qu'une autre forme de réductionnisme de la religion consiste à considérer le religieux comme une illusion, une fausse conscience, voire une supercherie (Willaime, 2014). Les religions seraient des traditions en voie d'obsolescence avancée. Si les Églises sont parties prenantes dans le débat public, elles ne disposent d'aucune « supériorité morale ». Au fond, l'Église est accusée de ne s'intéresser qu'à sa cause et de se montrer indifférente à la cause des hommes (Valadier, 2002). Les Églises n'ont pas le monopole des valeurs et elles doivent aussi rechercher un terrain d'entente avec des traditions philosophiques, humanistes, scientifiques, etc. (Blanc, 2018). L'exclusion de la théologie de l'université au milieu du XIXe siècle et le développement de la laïcité, aujourd'hui renforcé par la résurgence des revendications religieuses, a réduit la place publique des moralistes chrétiens (Thomasset, 2016).

Que les communautés chrétiennes puissent former ou en tout cas soutenir des sujets éthiques ne signifie pas premièrement travailler sur ce qu'il faut faire (un contenu), mais encourager d'abord une appropriation de la forme d'être que propose le christianisme (Causse, 2008). Il est même constaté avec regret que l'Église catholique d'aujourd'hui utilise très peu les Pères de l'Église dans sa réflexion sur la société et ses problèmes éthiques (Freu, 2013). En tout cas l'Église catholique est très clivée, aujourd'hui comme hier. D'un côté, le pape François appelle à une « révolution écologique » et à une ouverture prudente, sur le plan familial notamment. De l'autre, l'aile la plus conservatrice et traditionaliste se crispe sur le statut de la famille et se mobilise bruyamment pour le retour à une famille traditionnelle idéalisée (Blanc, 2018).

Ces clivages, vécus douloureusement à l'intérieur des personnes comme à l'intérieur des communautés chrétiennes sont aussi révélateurs de la complexité du jugement éthique en situation pluraliste (Conférence des évêques de France, 2013). Une éthique chrétienne ne peut être impérative puisque, bien que légitime et nécessaire, elle reste impossible. Par conséquent, à strictement parler, il ne peut s'agir de promouvoir une éthique chrétienne mais une « éthique pour les chrétiens », ceux-ci devant résister à la tentation de vouloir transformer l'extraordinaire en ordinaire, réduire l'exigence divine à hauteur d'homme (Prades, 2016).

Approche méthodologique et traitement statistique des données collectées

Le présent article a utilisé une méthodologie qualitative s'appuyant sur un entretien semi-directif approfondi avec les prêtres du sud du Bénin et de l'île de France. Une analyse qualitative fondée sur 70 entretiens semi-directifs menés auprès des prêtres et bénévoles travaillant dans les paroisses a été faite. Ainsi, 30 prêtres au Bénin, 20 prêtres en France et 20 personnes collaborant bénévolement avec les prêtres en paroisse ont été interrogés, à partir de deux guides d'entretien établis et destinés respectivement aux prêtres et aux bénévoles. Les entretiens recueillis ont duré entre 45 minutes et une (01) heure.

La plupart des entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement, notamment parce que le choix des mots utilisés n'est pas neutre et révèle la façon dont l'interviewé perçoit la culture managériale (Frémeaux et Noël, 2015). L'enregistrement est une technique à laquelle nous tenons tout particulièrement en raison de l'importance du vocabulaire utilisé pour cerner avec précision le sens des propos émis (D'Iribarne 1998), en particulier sur les perceptions de la culture managériale. Ces entretiens ont donné lieu à une analyse de contenu. Il s'agit d'une approche phénoménologique telle que le conçoit Giorgi (1985), s'appuyant d'une part sur le récit des questions éthiques posées aux prêtres, et d'autre part qui cherche à expliciter le sens de ces problèmes éthiques et du vécu des prêtres à l'aune de la doctrine sociale de l'Église. Ensuite, la retranscription des entretiens et l'élaboration de la thématique ont été faites suivant la méthode NVIVO permettant d'orienter les thèmes développés dans le cadre conceptuel.

Méthodes de collecte des données et de leur traitement statistique

Les cibles retenues pour la collecte de données ont été constituées des prêtres et des bénévoles laïcs sélectionnés dans les diocèses du Bénin et de la France. Les deux méthodes d'échantillonnage non probabiliste suivantes ont été utilisées pour identifier les répondants à qui ont été soumis au guide d'entretien : i) l'échantillonnage raisonné ayant permis de sélectionner les répondants en fonction de leurs connaissances du sujet étudié ; ii) la méthode boule de neige ayant permis d'identifier spécifiquement les bénévoles laïcs dans les diocèses.

La méthode boule de neige a consisté à interroger un premier sous-groupe de la population constitué de bénévoles laïcs des diocèses. Ces derniers ont identifié des membres d'un autre groupe, qui, interrogés à leur tour, désignaient d'autres personnes appartenant à la population, et ainsi de suite. Les données ont été présentées sous forme de moyenne \pm écart-type. Le traitement informatique a été fait à l'aide du tableur Excel.

Résultats des fruits des enquêtes faites auprès des prêtres de France et du Bénin

Au regard du cadre théorique, il a semblé opportun de repérer les principaux dilemmes éthiques auxquels les prêtres se trouvaient confrontés en paroisse. Ici, il s'agissait de révéler combien la collaboration semblait parfois difficile entre les prêtres et les bénévoles. Ainsi, nous avons révélé quelques problèmes modernes et actuels auxquels les prêtres ont été confrontés et qui ont constitué des écueils en matière éthique.

Tous les prêtres interviewés avec le même âge moyen avec une différence d'âge de deux ans (02) pour les plus jeunes tous âgés plus de 26 ans (âge minimum) qui se trouvaient au Bénin et de quatre (04) ans pour les plus âgés car ayant plus de 60 ans (âge maximum) qui se trouvaient encore paradoxalement au Bénin (tableau 1).

Tableau 1. Age des prêtres interviewés dans les deux pays

Pays	Moyenne	Minimum	Maximum
Bénin	47 ans	27 ans	65 ans
France	47 ans	29 ans	61 ans

Seuls les bénévoles laïcs français ont été interrogés pour la collecte des données (tableau 2). Le constat a été l'existence de plus de femmes avec 2/3 de l'effectif que d'hommes interviewées (tableau 2). Mieux, des profils variés de bénévoles ont été consultés dans les diocèses dont notamment les catéchistes (tableau 2). Ils avaient un âge moyen au-dessus de la quarantaine et les plus jeunes avaient moins de 20 ans contre plus de 74 ans pour les plus âgés (tableau 3).

Tableau 2. Caractéristiques des bénévoles laïcs interviewés en France

Variable	Modalité	Effectif (N=20)	Variable	Modalité	Effectif (N=20)
Sexe	Masculin	08 (40,0%)	Fonction	Animateur/Animatrice	02 (10,0%)
	Féminin	12 (60,0%)		Catéchiste	07 (35,0%)
Diocèse	Créteil	03 (15,0%)		Choriste	02 (10,0%)
	Meaux	03 (15,0%)		Comptable	02 (10,0%)
	Paris	07 (35,0%)		Fleuriste	01 (5,0%)
	Pontoise	02 (10,0%)		Instrumentiste	01 (5,0%)
	Saint-Denis	02 (10,0%)		Lecteur/Lectrice	01 (5,0%)
	Versailles	03 (15,0%)		Sacristin/Sacristine	01 (5,0%)
				Secrétaire	02 (10,0%)

Tableau 3. Situation d'âge des bénévoles laïcs français

Moyenne	Minimum	Maximum
44 ans	18 ans	75 ans

Dans le tableau 4 ont été présentées les caractéristiques des prêtres selon le pays. Plus de prêtres ont été interrogés au Bénin qu'en France, puis de plus, les curés paroissiaux ont été les plus interviewés pour la collecte des données (tableau 4). S'agissant des diocèses considérés pour le Bénin, seuls ceux du sud ont été représentés (tableau 4).

Tableau 4. Caractéristiques des 50 (N= n₁ + n₂) prêtres interviewés dont 30 (n₁) au Bénin et 20 (n₂) en France

Catégorie des prêtres interviewés au Bénin			Catégorie des prêtres interviewés en France		
Caractéristiques	Modalités	Effectif n (Fréquence)	Caractéristiques	Modalités	Effectif n (Fréquence)
Diocèse	Cotonou	19 (63,3%)	Diocèse	Paris	06 (30,0%)
	Porto-Novo	06 (20,0%)		Créteil	03 (15,0%)
	Lokossa	02 (6,7%)		Meaux	02 (10,0%)
	Abomey	03 (10,0%)		Saint-Denis	02 (10,0%)
				Pontoise	02 (10,0%)
		Versailles		03 (15,0%)	
		Evry		02 (10,0%)	
Fonction	Aumônier	03 (10,0%)		Fonction	Aumônier
	Curé	20 (66,7%)	Curé		11 (55,0%)
	Vicaire	05 (16,7%)	Vicaire		6 (30,0%)
	Directeur	02 (6,7%)			

Collaboration difficile entre prêtres et bénévoles

Le contexte de pénurie de prêtres à certains endroits conférait assez de privilèges aux laïcs ; tandis que dans un contexte d'abondance de prêtre l'importance accordée aux laïcs était assez faible. Un prêtre français disait ceci : « *Nous sommes cinq ou six à vivre sur une paroisse qui a une seule chapelle* ». Ensuite, il a ajouté ceci : « *Il y a aussi les prêtres étudiants qui viennent nombreux à Paris ; donc le manque de prêtres n'est pas très sensible à Paris. Mais en banlieue c'est sûr ; j'ai un confrère qui a neuf clochers* ». Dans un cas comme dans l'autre, chacun devait pouvoir s'occuper de sa mission pour le bon fonctionnement de la paroisse. Conformément au principe « *En fait les prêtres ne prennent pas la place des laïcs et les laïcs ne prennent pas la place des prêtres, chacun a un rôle spécifique. Le prêtre ne doit pas s'occuper des finances ni des fleurs, sinon ça déresponsabilise les laïcs* », 90% des prêtres interrogés au Bénin et en France estimaient que c'était le non-respect de ce principe qui pouvait engendrer des difficultés de collaboration. Mieux, un prêtre béninois a déclaré ceci : « *La paroisse étant pour tout le monde, tout le monde doit apporter sa pierre à l'édification de la paroisse.* »

Le complexe de supériorité a été flagrant sur certaines paroisses. Par conséquent, un prêtre français a déploré ceci : « *A Paris les curés aussi sont des rois, des monarques, des chefs. Ce complexe de supériorité est dû à l'histoire du diocèse de Paris ; le cardinal (...) s'est pris comme grand chef, et les curés aussi se sont pris comme des grands chefs sur leur paroisse, et les laïcs dans ces circonstances n'avaient plus rien à dire* ». Cet état de chose ne pouvait que créer des difficultés de collaboration entre prêtres et laïcs. « *Sur la paroisse, lorsqu'on faisait réunion entre prêtres et on décidait les choses en commun, on affichait ça, sans consulter les laïcs ; il n'y avait pas de conseil pastoral. Certains fidèles subissent en silence, et d'autres quittent la paroisse pour aller sur d'autres paroisses* », déplorait un prêtre du diocèse de Créteil qui a ajouté que « *Les fidèles rouspètent lorsqu'ils ne se sentent pas considérés par le curé.* » Un autre prêtre du diocèse de Pontoise a renchéri en déclarant ceci : « *Par moment il y a des relations conflictuelles avec les bénévoles. Parfois la guerre de leadership entre eux ou avec le curé.* » Sur les 20 prêtres français, 18 ont soutenu que la non reconnaissance de l'autre ou le non-respect du statut de l'autre a créé des dilemmes éthiques au sein de la paroisse. « *A Paris la crise est due au fait que les prêtres ont pris les rôles des laïcs* » reconnaissaient-ils.

D'ailleurs, 90% de fidèles français interrogés ont été offusqués lorsqu'un nouveau curé était arrivé sur la paroisse et a changé toutes les habitudes des paroissiens pour leur imposer les nouvelles manières de faire voulues et décidées par lui tout seul. Ainsi, un laïc a tenu les propos suivants : « *Avant l'arrivée de ce curé les fidèles avaient déjà une manière de faire, et le nouveau curé a tout balayé pour introduire de nouvelles manières de faire. Lorsqu'à Paris les murmures parviennent aux oreilles du curé il s'en fout de tout ça* ». De même, un prêtre béninois a confié ceci : « *Personnellement j'ai eu des désaccords avec des personnes ; telle ou telle personne ne se retrouvait pas dans ma façon de faire, ou n'est pas très à l'aise, on peut ne pas être d'accord sur telle ou telle orientation proposée par le prêtre ; dans ce cas les gens démissionnent, mais on ne les sanctionne pas.* » Afin de gérer ces dilemmes 70 % des

prêtres interrogés au Bénin ont fait la suggestion suivante : « *que les laïcs ne soient pas seulement des exécutants mais aussi des concepteurs d'organisation de la vie paroissiale.* »

Plus de la moitié des prêtres béninois interrogés a admis que beaucoup de dilemmes naissent de la mal compréhension entre les fidèles et les prêtres. Ainsi, un prêtre du Sud du Bénin a dit ceci : « *Suite à des situations de sanction et de renvoi, certains fidèles qui ne comprennent pas bien les choses, commencent par insulter le curé, mais je supporte dans le silence* ». Un autre prêtre béninois à propos des bénévoles a fait observer ceci : « *lorsqu'ils s'attendent à des intérêts ou des faveurs ou des facilités, ils n'obtiennent pas ce qu'ils attendaient et ça crée un peu de frustrations qui apparaissent dans les rapports interpersonnels* ». Pour 80 % de prêtres français interrogés, les problèmes qui se posaient, ont été souvent les problèmes de leadership. En effet, un prêtre français du diocèse de Meaux a déploré ceci : « *quand on leur donne une petite responsabilité ils veulent en abuser* ». Mieux, de nombreux autres prêtres tant français que béninois ont abondé dans ce sens en déplorant la recherche de pouvoir par les laïcs au sein des paroisses. Ainsi, un autre prêtre français a renchéri en qualifiant ce comportement à travers les déclarations suivantes : « *Il y a parfois des pressions de la part des personnes ou des groupes de personnes qui cherchent à s'imposer à toute la paroisse. J'essaie de leur tenir tête quand ça ne va pas dans l'intérêt général de la paroisse* ». Un autre prêtre français curé d'une paroisse du diocèse de Meaux a fait son témoignage suivant : « *J'ai connu un moment de tension avec une personnalité qui était assez psychorigide, la collaboration était assez difficile. C'était donc question de tempérament. Mais ça n'a pas eu d'impact sur le travail car le travail qui lui a été confié était bien choisi compte tenu de son tempérament* ».

Les prêtres face aux problèmes modernes et actuels

Les 30 prêtres interrogés au Bénin ont unilatéralement admis que tout comme en entreprise on tenait compte de la compétence dans le recrutement, de même en paroisse le prêtre tenait grand compte de la compétence des bénévoles pour les solliciter et les intégrer dans les services de fonctionnement de la paroisse. D'ailleurs, l'un d'entre eux a précisé ceci : « *Ils examinent les laïcs qui sont capables de travailler pour la paroisse* ». Cela est une attitude recommandée dans toute organisation moderne ; « *le curé choisit parmi ses paroissiens des gens engagés et dynamiques, les gens pouvant l'aider à gérer cette paroisse* ». De même, un autre prêtre d'un diocèse au sud Bénin affirmait que « *Il faut que le prêtre soit humble pour pouvoir faire recours à ces compétences s'il veut bien réussir sur la paroisse* ». Pourtant, tout choix devait supposer un ou des abandons qui pouvaient engendrer des frustrations auxquels les prêtres devaient encore faire face pour le bonheur de la paroisse.

Face aux progrès inéluctables de la société moderne, et des problèmes nouveaux qui surgissaient et accablaient l'Eglise, les réactions des prêtres ont été très diverses. Par conséquent, 95 % des prêtres français ont souligné dans nos interviews que l'Eglise devait s'adapter à chaque époque. Ainsi, un prêtre parisien affirmait ceci : « *De nos jours le monde évolue, il y a de nouvelles sciences et la formation du prêtre doit intégrer tout cela comme la psychologie, la sociologie, le management, l'informatique. Le monde est en mutation, ainsi que l'Eglise constituée des fidèles vivant dans la société, il faut alors une nouvelle adaptation* ». Ensuite, dans le même ordre d'idée un prêtre béninois a ajouté que « *Le prêtre n'a pas la science infuse. Le temps est fini ou c'est le prêtre qui a tout, qui connaît tout et qui a son mot à dire partout. C'est fini. Les domaines sont spécifiques* ». Mieux, un autre prêtre français du diocèse de Saint-Denis a renchéri en des termes suivants : « *notre formation initiale est très théorique ; et il n'y a pas de formation relation humaine, ou management humain. Je ne sais pas si c'est des formations modernes mais le besoin de savoir gérer une équipe devient aujourd'hui un souci permanent* ». Le constat est qu'il se posait le problème d'insuffisance de compétence chez les prêtres et cela pouvait bien fragiliser leur leadership à la tête des paroisses.

Les problèmes de moralité abordés dans nos interviews avec les prêtres n'ont pas connu de réponses satisfaisantes. Ainsi, 90% de réticence ont été observés en France tandis que 75 % des prêtres béninois en ont parlé ouvertement en donnant leur point de vue. Toutefois, tous ont admis qu'il existait parfois des déviations de comportement à travers la déclaration suivante : « *Il faut se poser des questions sur nos comportements et nos modes de fonctionnement* ». Les reproches étant nombreux et variés à l'encontre du clergé catholique, un prêtre béninois a affirmé ceci : « *On reproche aux prêtres de trop demander l'argent pour leur propre besoin ; les prêtres se plaignent trop ; ils ont tout le temps besoin d'argent. Les jeunes nous reprochent avec preuves que les prêtres entretiennent des maîtresses. Donc les reproches de moralité reviennent aussi de plus en plus.* » Ensuite, il a rapporté les propos suivants des fidèles : « *ils n'ont jamais le temps ils sont toujours partis avec leur voiture. Le prêtre se fait ami aux riches ; il choisit ses amis parmi les riches. Toutes ces reproches ont des impacts sur la gestion des hommes* ». L'un des prêtres béninois a reconnu ceci : « *Je vois que nous avons parfois des comportements brutaux à l'égard des bénévoles ; ils ne sont pas respectés ; on utilise des personnes* ».

comme des objets et on cherche à les jeter quand on en a plus besoin ». Un autre prêtre béninois s'exprimait avec les propos suivants sur la présence des femmes et les différends surgissant dans leur équipe : « *Il peut y avoir des problèmes parfois quand il y a des équipes essentiellement féminines ; il peut y avoir parfois des jalousies, des sensibilités. C'est un peu plus compliqué avec les femmes. Les choses se passent différemment quand il y a un mélange d'hommes et de femmes dans une équipe. Souvent problèmes d'incompatibilité de tempérament, des problèmes liés à des marques de corruption dans le comportement, des manques de reconnaissance, des impatiences, des choses très humaines* ». De même, d'après un prêtre français de Paris les deux motifs de critique ont été existé et avancé contre les prêtres en général : « *contre le prêtre on critique l'amour de l'argent ; on critique aussi la relation aux femmes. Le prêtre doit donc faire très attention à sa vie de célibat. Sinon c'est l'amour de l'argent qui nous pousse dans de n'importe quoi* ».

Enfin, par rapport aux crises de moralité dans l'Eglise 95 % des prêtres interrogés en France et au Bénin préconisaient que la meilleure attitude était la prudence. Un prêtre béninois l'a affirmé en faisant les déclarations suivantes : « *Il faut alors sentir où sont les enjeux et agir avant que les crises n'éclatent, en acceptant parfois que nous sommes nous-mêmes des pécheurs et que les gens qui nous entourent sont eux-mêmes des pécheurs.* ». Ne pas reconnaître ses erreurs était un manque d'humilité qui pouvait avoir des répercussions graves sur toute l'Eglise. Ainsi, un prêtre en France l'a témoigné en le termes suivants : « *Il faut d'abord savoir reconnaître ses propres erreurs. J'ai connu des responsables d'église, des curés, qui n'acceptent jamais de reconnaître leur erreur en pensant que cela diminue leur autorité. Ça fait des dégâts catastrophiques* ».

Des écueils avec l'éthique chrétienne

L'une des plus grandes difficultés en cours dans l'Eglise a été le manque de compétence des prêtres, comme l'ont reconnu 85 % des prêtres interrogés au Bénin. En effet, c'était ce privilège qui conférait au prêtre le statut de garant de l'éthique chrétienne en paroisse. D'ailleurs, un prêtre béninois a déclaré à juste titre ceci : « *en tant que personnalité morale c'est moi curé qui répond de la paroisse* ». Toutefois, un autre prêtre interrogé au Bénin a ajouté ceci : « *les fidèles remarquent les incompétences des prêtres dans certains domaines ; même s'ils ne le disent pas ouvertement, ils le savent et certains s'approchent, ceux qui sont sincères et qui aiment l'Eglise* ». Mieux, certains prêtres béninois ont trouvé que la situation était complexe si bien que l'un d'eux a déclaré ceci : « *Le savoir-faire humain ne s'apprend pas dans les livres, et il faut du temps, de l'expérience, du doigté, gérer de l'ambigu, car partout où il y a l'humain il y a de l'ambigu, des situations de complexité* ».

Aujourd'hui nous avons constaté dans les interviews faites aux prêtres français que les critiques qu'a subi l'Eglise ne venaient pas seulement de l'extérieur. Selon l'avis de 80 % des prêtres français interviewés, apparemment les fidèles des paroisses ont été les premiers à faire des critiques tous azimuts. Ainsi, un curé parisien a souligné ceci : « *Les bénévoles sont là pour aider l'Eglise, et non pas pour freiner ni pour abîmer l'Eglise. L'intention première est de donner une bonne image de l'Eglise* ». De même, un autre du même diocèse nous a rapporté ceci : « *On nous reproche beaucoup de choses, ce qui frappe aujourd'hui et qui écœure les paroissiens c'est notre manière de vivre ; on fait vœu de pauvreté mais on s'affiche trop, on n'est pas discret* ». Aussi certains prêtres n'adoptaient pas forcément les réglementations en vigueur et cherchaient à en fabriquer d'autres à leur guise. Ce qui a poussé un prêtre à Créteil en France à faire l'affirmation suivante : « *Il faut surtout mettre en place les chartes ou règlements, et si ces outils existent il faut veiller à ce qu'ils soient bien appliqués* ». Pourtant, un autre aumônier français confirma plutôt ceci : « *Heureusement que de plus en plus il y a des statuts qui limitent les durées de mandat des responsables. Les statuts proviennent souvent des doyennés ou du diocèse avec l'aumônier diocésain ; même les nominations sont suivies au niveau décanal et diocésain* ». Le respect de la législation dans une organisation était un atout majeur pour son bon fonctionnement.

Mieux, 90% des prêtres interviewés ont estimé que le respect de soi et des autres en paroisse pouvait davantage valoriser l'éthique par les prêtres. Ainsi, avec justesse un curé béninois a fait remarquer ceci : « *L'erreur de certains prêtres c'est de croire que tout nous est permis et que les gens nous doivent tout parce qu'on est prêtre. Non. Les gens ne nous doivent rien et tout ne nous est pas permis. Ce n'est pas parce que nous sommes en soutane qu'on a le droit de crier sur les autres* ». Un autre prêtre du Bénin confirma ces propos dans le passage suivant : « *On a de l'autorité sur eux et parfois on ne les considère pas comme des gens responsables, on les insulte, on leur parle mal* ». En toute chose le prêtre devait respecter l'homme dans sa dignité humaine. Ce qui a poussé un prêtre français à affirmer ceci : « *La relation humaine commence par la considération de l'autre comme une personne entière ayant une dignité propre. Lorsqu'on bafoue la dignité humaine c'est fini il n'y a plus de relation possible ; le respect de la dignité humaine est fondamental. Cela est écrit dans tous les documents magistériels et dans toutes les encycliques* ».

Discussion des résultats obtenus et implications managériales

Besoin d'une hiérarchie éthiquement responsable

L'éthique est généralement définie comme un système composé, d'une part, de valeurs et, d'autre part, de règles de conduite reconnues (Nollet, et Ouellette 2007). Certes, toute organisation micro sociale ou macro sociale doit suivre un règlement éthique bien défini et bien établi. L'entrepreneuriat, quand il n'est pas ancré dans une fin moralement bonne, ne se contente pas de simples techniques et compétences, mais produit plutôt ce que nous appelons « l'entrepreneur des stéroïdes » (Cornwall et Naughton, 2003). Il faut fortement maintenir que le clergé garde à l'égard de toute action apostolique du laïcat sa fonction et son service de régence. Même l'action apostolique qui n'est pas mandatée est évidemment soumise au jugement de la hiérarchie dans le domaine de la morale et de la foi (Rouquette, 2003). La doctrine sociale de l'Eglise est l'expression de la façon dont l'Eglise comprend la société et se situe à l'égard de ses structures et de ses mutations (Conseil Pontifical « Justice et Paix », 2005).

C'est cette doctrine qui impose un comportement éthique aux prêtres et leur confère une certaine autorité morale reconnue et acceptée par les fidèles. Les exigences morales promues dans le cadre de la tradition catholique peuvent être accessibles, donc s'imposer, à toute conscience droite (Gagey, 2016). Une vertu morale, telle que la justice, est une action humaine habituelle ordonnée dans le but de rendre la personne qui agit bien, c'est-à-dire de compléter ou d'accomplir la personne en tant que personne. Il nous parle du bien d'être un excellent entrepreneur et non seulement d'être techniquement efficace. Les vertus de la justice et de la prudence qualifient ainsi complètement une personne.

Lorsque nous disons « Cette personne est juste », nous parlons de toute la personne (Pinckaers, 1995). La paroisse est appelée à devenir le lieu de rayonnement des personnes justes et responsables selon la théorie doctrinale comme dans la pratique pastorale. Nous avons à nous interroger sur la posture que nous avons à prendre dans le débat public et sur le service spécifique que nous pouvons y apporter du fait de notre position particulière, admet Thomasset (2015), pour qui le premier défi de l'éthique chrétienne aujourd'hui est la difficulté d'être entendu dans la société dans son ensemble et d'adopter le ton juste dans le débat public. En effet, le moi et le monde sont articulés conjointement dans l'acte de travail (Murphy, 1994).

Gestion de dilemme en contexte multiculturel

Le comportement éthique des managers ne relèverait ni de facteurs individuels tels que la personnalité, ni des codes éthiques, ni de l'interaction des deux (Brief *et al.*, 1996). Les codes permettent de véhiculer des messages explicites de la direction, mais ne suffisent pas à eux seuls à orienter les comportements managériaux (Webley et Wermer, 2008). Le problème éthique n'est jamais réglé par le seul respect de lois universellement valables. Les exigences universelles permettent de savoir ce qu'on ne doit pas faire, mais non de savoir qui on veut être et la façon dont on veut vivre (Faes, 2005). Pour gérer un dilemme, l'approche classique consiste en l'intervention d'un éthicien ou d'un comité d'éthique pour juger qui a raison quand il existe un désaccord important. Si le dilemme n'est pas résolu à ce niveau, le problème peut être porté devant la justice et c'est un juge qui va trancher. Nous pouvons appeler cette approche « un modèle d'arbitrage », dans lequel un point de vue sera jugé le plus éthiquement approprié. Toutefois, dans un contexte « multi culturaliste » où il existe une grande diversité de visions de monde, sans qu'aucun critère de jugement ne soit accepté pour décider si un point de vue est meilleur que les autres, ce modèle d'arbitrage risque d'aggraver les tensions et de provoquer une rupture des relations entre les personnes qui doivent collaborer ensemble (Carnevale, 2003).

C'est la raison pour laquelle on doit apprécier à sa juste valeur la position du pape François qui se refuse de juger son prochain. Selon Dominique Greiner (2016) le pape François nous met donc en garde contre la position de juge que nous pourrions si facilement endosser. Son refus de s'ériger en juge n'est pas une position laxiste ou relativiste. C'est une attitude nourrie spirituellement et vécue pastoralement qui se veut respectueuse de la part de mystère de l'homme à laquelle seul dieu peut accéder. Le comité mixte catholique-protestant en France (1992) suggère que dans la recherche de repères ou de normes éthiques, nous devons nous inspirer de la dynamique ouverte par l'Écriture, c'est-à-dire interpeller la conscience humaine sans l'aliéner. Ainsi, d'après Fuchs (2003), il n'y a pas de morale chrétienne comme système unifié, mais une dynamique morale s'inscrivant dans l'histoire à travers les textes bibliques. De la sorte, l'éthicien se met à l'écoute de l'exégète, mais son propos se tient à la lumière des problématiques actuelles. C'est précisément parce que les religions constituent des cultures, c'est-à-dire des mondes complexes de signes et de sens qui se sont inscrits dans l'histoire et se transmettent de générations en générations, qu'elles jouissent d'une autonomie relative par rapport à toutes les déterminations sociales qui les informent (Willaime, 2014). Ouvrir les portes du futur, tel est le critère d'un authentique jugement qu'il nous faut encore apprendre à poser (Greiner, 2016).

Ethique pour le bien de la personne humaine

En définitive la personne humaine est le « business des business », et l'objectif de toute la doctrine sociale de l'Eglise (Sandelands, 2009). Tout effort éthique doit viser l'épanouissement de la personne humaine quel que soit le domaine d'action. Les vertus telles que la justice, la prudence, le courage, la solidarité et la patience, c'est-à-dire des qualités internes qui favorisent la croissance des personnes et contribuent à la création d'une communauté de personnes sont d'excellentes vertus qui caractérisent « l'humanité » d'une organisation (Alford et Naughton, 2002). Les prêtres de par leur statut et leur position sociale devraient être les garants de l'éthique au près des fidèles en paroisse. Leur vie de leader devrait susciter admiration comme le cas des entrepreneurs et dirigeants des organisations. L'entrepreneuriat est un besoin critique dans la société et la vie d'un entrepreneur peut être une vie merveilleusement vécue (Cornwall et Naughton, 2003). Dans la littérature entrepreneuriale, la relation entre la vertu et l'esprit d'entreprise a déjà été forgée, en quelque sorte. Par exemple, on entendra l'expression « vertus entrepreneuriales ». Les vertus de la détermination, de l'ingéniosité, de l'efficacité, de l'évaluation des risques, de la ténacité, de l'autodiscipline, de l'improvisation, de la frugalité, etc. sont citées parmi les qualités qui caractérisent un véritable entrepreneur (Timmons, 1999).

Conclusion

Notre étude montre que les prêtres sont confrontés à d'énormes difficultés pour assouvir leur mission de manager en paroisse. Quelle que soit leur bonne volonté pour appliquer la doctrine sociale de l'Eglise, beaucoup d'autres facteurs viennent entraver l'accomplissement de leur ministère du point de vue éthique. Cependant, force est d'admettre qu'aucune responsabilité n'est épargnée par des écueils éthiques. C'est peut-être qu'en évitant un problème on en crée un autre ou beaucoup d'autres. En science de gestion comme en tout domaine le mérite est de continuer à se perfectionner. La paroisse peut devoir sa survie au succès de ses fidèles et de ses prêtres en matière d'éthique. Toutefois, pour ce faire il convient de toujours braver les nombreux écueils éthiques qui jalonnent le parcours de tous les humains.

Références bibliographiques

- Alford, H., Naughton, M., 2002: "Beyond the Shareholder Model of the Firm: Working towards the Common Good of a Business", in S. A. Corright and Michael Naughton (eds.), *Rethinking the Purpose of Business: Interdisciplinary Essays within the Catholic Social Tradition* (University of Notre Dame, Indiana).
- Avram, D.O., Kühne, S., 2008: Implementing Responsible Business Behavior from a Strategic Management Perspective: Developing a Framework for Austrian SMEs. *Journal of Business Ethics*, No. 82, pp. 463-475.
- Benoît XVI, 2009 : Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, 1er janvier.
- Benoît XVI, 2009 : Lettre encyclique Caritas in Veritate sur le développement humain intégral dans la charité et la vérité, 7 juillet.
- Blanc, M., 2018 : « Citoyennetés, laïcités et religions, un « triangle » en permanence sous tension », *Pensée plurielle* 2018/1 (n° 47), p. 61-76.
- Bowie, N.E., Dunfee, T.W., 2002: Confronting Morality in Markets. *Journal of Business Ethics*, No. 38, pp. 381-393.
- Brief, A.P., J.M. Dukerich, P.R. Brown, J.F. Brett, 1996: What's wrong with the Treadway Commission Report? Experimental analyses of the effects of personal values and codes of conduct on fraudulent financial reporting. *Journal of Business Ethics* 15 (2) : 183-198.
- Carnevale, F.A., 2003 : Les dilemmes éthiques chez les enfants gravement malades – Un modèle de rapprochement. *Info Kara* 2003/2 (Vol. 18), pp. 73-73.
- Causse, J.D., 2008 : Communauté, singularité et pluralité éthique. *Transversalités* 2008/4 (N° 108), pp. 101-109.
- Chrisman, J., A. Bauerschmidt, C. Hofer, 1998: "Determination of New Venture Performance: An Extended Model", *Entrepreneurship Theory and Practice* 23, 5–29.
- Comité Mixte Catholique-Protestant en France, 1992 : Choix éthiques et communion ecclésiale, Paris, Cerf, 1992, pp. 46-47.
- Concile Vatican 2, 1965 : Décret sur le ministère et la vie des prêtres, *Presbyterorum ordinis* N°9. <https://books.google.bj/books/Concile+Vatican+2>.
- Congar, Y., 1953 : Jalons pour une théologie du laïc, Paris, Les Éditions du Cerf, 1953, 682 p.
- Conférence des évêques de France, 2013 : Poursuivons le dialogue ! <https://eglise.catholique.fr/conference-des-veques-de-france/textes-et-declarations>
- Conseil Pontifical Justice et Paix, 2005 : Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n° 79, Bayard-Cerf-Fleurus-mame, 2005. <https://www.communautesaintmartin.org/qui-sommes-nous/>

- Cornwall, J.R., Naughton, M.J., 2003: Who is the Good Entrepreneur? An Exploration within the Catholic Social Tradition, *Journal of Business Ethics* 44: 61–75, 2003.
- De Bremond D'Ars, N., 2006 : Les catholiques et l'argent. Une approche de la paroisse par ses finances, in *Archives de sciences sociales des religions* 2006/1 (n° 133) Catholicismes
- Faes, H., 2005 : Généalogie de l'éthique et christianisme. *Revue d'éthique et de théologie morale* 2005/1 (n°233), pp. 9-27.
- Frémeaux, S., et Noël, C., 2015 : Normes éthiques et culture managériale : quelles interactions ? Le cas des Big Four », *Comptabilité - Contrôle - Audit* 2015/1 (Tome 21), pp. 45-70.
- Freu, C., 2013 : Perspectives modernes sur l'éthique sociale chrétienne : Pour une relecture des Pères de l'Église. *Laval théologique et philosophique*, 69(1), 159–162.
- Fuchs, E., 2003 : L'éthique chrétienne. Du Nouveau Testament aux défis contemporains. Genève, Labor et Fides, coll. « Le champ éthique 40 », 2003.
- Gagey, H.J., 2016 : Qu'en est-il de l'énonciation proprement chrétienne d'un jugement moral ? *Transversalités* 2016/1 (n° 136), p. 81-95.
- Gauchet, M., 2000 : La place du religieux dans les sociétés modernes, Paris, dans *Semaines sociales de France, D'un siècle à l'autre. L'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société*, Paris, Bayard, 2000.
- Girard, D., 2007 : Culture organisationnelle, contexte d'affaires et prise de décision éthique. *Gestion* 32 (1) : 101-111.
- Gomez, P.-Y., 2009 : Le Pape et le gestionnaire. Pourquoi il faut lire l'encyclique *Caritas in Veritate*, *La Revue des Sciences de la Gestion*, n°237-238, septembre, 1-4.
- Greiner, D., 2016 : « Qui suis-je moi pour juger ? » Sur un propos du pape François », *Transversalités* 2016/1 (n° 136), p. 19-31.
- Le Borgne-Larivière, M., O. Meier, G. Schier, 2009 : Gouvernance et dilemmes éthiques des entreprises naissantes : le cas de la société mondebio.com. *Management & Avenir* 2009/8 (n° 28), p. 73-88.
- Lelart, M., 2010 : Pourquoi Benoît XVI parle-t-il de la microfinance dans son encyclique *Caritas in Veritate* ? in *Mondes en Développement* Vol.38-2010/4-n°152
- Lemoine, L., 2005 : Éthique chrétienne et psychanalyse aujourd'hui : « garder le débat vivant ». *Revue d'éthique et de théologie morale* 2005/1 (n°233), p. 85-112.
- Maclagan, P., 2003: Self-actualisation as a moral concept and the implications for motivation in organization: a Kantian argument. In *Business Ethics*, volume 12, Numero 4.
- Madelin, H., 2003 : Les laïcs dans l'Eglise. Vatican II et ses suites, *Études* 2003/3 (Tome 398), p. 357-373.
- Margron, V., 2008 : Pourquoi la réflexion chrétienne – et catholique –, se soucie-t-elle de sexualité ? *Topique* 2008/4 (n° 105), pp. 121-133.
- Mc Dougall, J., 1996 : *Éros aux mille et un visages*. Paris, Gallimard, 1996, 282 p.
- Murillo, D., Lozano, J., 2006: SMEs and CSR: an approach to CSR in Their Own Words. *Journal of Business Ethics*, No. 67, p. 227-240.
- Murphy, J., 1994: "A Natural Law of Human Labor", *The American Journal of Jurisprudence* 39, 71–95.
- Niebuhr, R., 2001 : *Christ et la Culture*. Harper and Row, 1951, San, expanded édition, Cinquantenaire, 2001
- Nollet, J., Ouellette, C., 2007 : Mission possible : atteindre l'approvisionnement éthique. *Gestion* 2007/1 (Vol. 32), p. 64-70.
- Paul VI, 1972 : *Ministeria quaedam* du 15 août 1972
- Pariante-Butterlin, I., 2012 : « Les dilemmes éthiques selon David Lewis : est-il possible d'échapper au paradigme kantien ? ». *Klésis – Revue philosophique* 24 : 311-325.
- Pietri, G., 2003 : « Quarante ans après Vatican II, qu'en est-il des laïcs ? » in *Les laïcs dans l'Eglise. Vatican II et ses suites*, *Études* 2003/3 (Tome 398), pp. 357-373.
- Pinckaers, S. O. P., 1995: *The Sources of Christian Ethics*, translated from the third edition by Sr. Mary Thomas Noble, O.P., The Catholic University of America Press, Washington, DC.
- Prades, P., 2014 : « Jacques Ellul et le phénomène moral : universalité du besoin de justification, singularité de l'éthique chrétienne ». Dans *Archives de sciences sociales des religions* 2014/4 (n° 168), pp. 55-70
- Robinson, D. A., P. Davidson, H. van der Mescht, P. Court, 2007: How entrepreneurs deal with ethical challenges - an application of the Business Ethics Synergy Star (BESS) technique. *Journal of Business Ethics*, Vol. 71, No. 4, pp. 411-423.
- Rouquette, R., 2003 : « Le sacerdoce des baptisés », in *Les laïcs dans l'Eglise. Vatican II et ses suites*, *Études* 2003/3 (Tome 398), pp. 357-373.
- Sandelands, L., 2009: *The Business of Business is the Human Person: Lessons from the Catholic Social Tradition*. *Journal of Business Ethics*, 85: 93–101.

Thomasset, A., 2016 : Les défis actuels de l'éthique théologique en Europe. Revue d'éthique et de théologie morale 2016/HS (n° 291), p. 17-27.

Timmons, J., 1999: New Venture Creation, 5th ed. Irwin/McGraw-Hill, Boston.

Valadier, P., 2002 : « Une éthique chrétienne pour temps de persécution », Études 2002/5 (Tome 396), pp. 645-654.

Webley, S., Wermer, A., 2008: Corporate Codes of Ethics: necessary but not sufficient. Business Ethics: A European Review 17 (4) : 405-415.

Willaime, J.P., 2014 : « Pertinence de l'impertinence chrétienne dans l'ultra modernité contemporaine ? Un point de vue sociologique sur la condition chrétienne aujourd'hui », Transversalités 2014/3 (N° 131), pp. 113-132.